

## Principaux frais du contrat \*

Date de mise à jour : Avril 2026

### Sélection Active Capi



#### Contexte

Cette annexe a pour objet de présenter les principaux frais du contrat. Pour une vision plus complète des dispositions du produit et de l'ensemble des frais appliqués, il est nécessaire de se référer à l'encadré des Dispositions Générales.

#### Montant minimal de versement initial

4 500,00 €

#### Frais annuels

##### Frais de gestion du contrat

###### Frais des supports

Support fonds en Euros	0,75%
Support unités de compte	0,75%

##### Frais de gestion des unités de compte

###### Gestion libre

<b>Fonds actions** (moyenne)</b>	2,00%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,84%
<b>Fonds obligations (moyenne)</b>	1,25%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,54%
<b>Fonds immobilier**** (moyenne)</b>	2,29%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,57%
<b>Fonds diversifiés (moyenne)</b>	2,04%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,75%

#### Autres frais annuels

##### Frais forfaitaires

néant

##### Frais proportionnels

+ 0,50% supplémentaire maximum sous option d'allocation ou avenant de réorientation d'épargne

#### Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

##### Frais sur versement

4,50%

##### Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)

Gratuit

##### Frais d'arbitrage libre

Proportionnels ou forfaitaires	0,10%
Nombre d'arbitrages gratuits par an	sans objet

##### Frais de transfert sortant vers un autre produit

non applicable

##### Frais sur les versements de rente

3% des arrérages de rente

##### Frais de rachat

0%

NA : non applicable

\*= Le tableau indique les principaux frais du contrat au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

\*\* = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

\*\*\*= part des frais reversés au profit du distributeur et, du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

\*\*\*\*= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCV, les SCPI et les SCI.